



COMMUNE DE CUGY / VD



## Page d'informations officielles (PIO) Énergie et Durabilité - N° 3 / Mars 2024

### Accompagnement des propriétaires pour encourager les installations solaires

**Les communes de Pully, Montreux, Vevey, La Tour-de-Peilz, Echallens, Belmont-sur-Lausanne, Cugy et Froideville s'associent et lancent une opération pour soutenir la pose de panneaux photovoltaïques. Le programme propose d'accompagner les propriétaires dans tout le processus de réalisation d'une installation solaire.**

Exploiter le potentiel d'énergie renouvelable locale pour répondre aux objectifs cantonaux et fédéraux de la transition énergétique : tel est l'objectif commun qui a rassemblé ces 8 communes.

L'opération, intitulée, « Appel d'offre groupé intercommunal », sera menée par la structure « Groupe IT » de la Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO) Valais-Wallis. Elle offre aux propriétaires un accompagnement personnalisé et facilite leur démarche en levant les freins liés aux multiples démarches à entreprendre pour réaliser une installation solaire.

En outre, cela permet aux propriétaires intéressés de se regrouper afin de mutualiser et ainsi réduire les coûts d'acquisition d'une installation photovoltaïque grâce à l'achat groupé du matériel. Une garantie de qualité est également assurée par les installateurs labellisés « Pros du Solaire ».

Une séance d'information ouverte à tous les propriétaires aura lieu dans chacune des huit communes entre le 16 avril et le 13 juin 2024. A Cugy, cette séance se tiendra le **jeudi 16 mai 2024 de 19h à 21h à la Maison villageoise**. Les propriétaires intéressés pourront ensuite bénéficier d'une pré-évaluation gratuite du potentiel solaire de leur toiture. Pour participer à l'appel d'offres groupé et profiter du processus d'accompagnement sur mesure, une modeste participation sera requise.

Les renseignements relatifs à cette séance d'information publique sont disponibles sur le site internet communal.

Si vous ne pouvez pas participer à la séance du 16 mai, vous avez la possibilité de vous inscrire à une autre séance organisée dans une commune précitée, selon vos disponibilités et la capacité d'accueil de la commune. Les lieux et dates alternatives dans le Gros-de-Vaud peuvent être consultés sur <https://www.group-it.ch/group-it-region-vaud/>



## Simplification de la procédure d'installation de pompes à chaleur

Le Conseil d'Etat a adopté la révision des règlements d'application de la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (RLATC) et de la loi sur l'énergie (RLVLEne), en vue de simplifier la procédure d'installation de pompes à chaleur air/eau ou air/air dans le canton.

A la suite de cette révision, il vous est désormais possible (sous certaines conditions, que vous trouverez sous [www.vd.ch/toutes-les-actualites/communiques-de-presse/detail/communiqu%C3%A9-simplification-de-la-procedure-dinstallation-de-pompes-a-chaleur-1708932153](http://www.vd.ch/toutes-les-actualites/communiques-de-presse/detail/communiqu%C3%A9-simplification-de-la-procedure-dinstallation-de-pompes-a-chaleur-1708932153)) d'installer une pompe à chaleur sans passer par une procédure d'enquête publique. Le Service technique communal se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

\* \* \*

## Parc naturel du Jorat – Projet de signalétique

Le Parc naturel du Jorat franchit une étape cruciale dans son développement avec la pose du premier panneau de signalétique au Chalet-des-Enfants, à Lausanne. Cette initiative s'inscrit dans la volonté du Parc naturel du Jorat, reconnu parc suisse d'importance nationale en 2021, de mieux orienter les usagers et les usagères et de les sensibiliser aux règles en vigueur au sein de l'aire protégée de 4,4 km<sup>2</sup>. La mise en place de la signalétique au Chalet-des-Enfants est une étape fondamentale pour le Parc naturel du Jorat. En outre, les panneaux de présentation du Parc naturel seront placés à sept points d'entrée de celui-ci, offrant ainsi une première approche pour les visiteurs et visiteuses. L'objectif principal est de présenter le Parc naturel, de proposer des balades thématiques et de guider les usagers et usagères dans l'aire protégée, les incitant à respecter les règles essentielles, telles que de rester sur les sentiers, renoncer à la cueillette de champignons ou de plantes et maintenir les chiens en laisse.



Le Parc naturel du Jorat joue un rôle crucial dans la conservation de la biodiversité et l'étude des écosystèmes. Son aire protégée répond à des objectifs des politiques forestières cantonale et fédérale, ainsi qu'au Plan d'action de la Stratégie Biodiversité Suisse approuvé par le Conseil fédéral en 2017. Dans un contexte de croissance constante de la pression humaine sur la forêt, en particulier dans les zones périurbaines, la signalétique officielle du Parc naturel du Jorat sera un outil essentiel pour sensibiliser le public à la valeur de l'aire protégée et à la nécessité de la préserver. Pour en savoir plus : <https://jorat.org/>